



MON ŒIL!...

Édition du 3 avril 2017

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>

LES USAGÈRES ET USAGERS DE LA RÉFORME (4)

TVA nous apprenait [hier](#) que 36 000 patients sont en attente de voir un dermatologue au Québec. Ces chiffres, obtenus par la Coalition Avenir Québec via une demande d'accès à l'information, sont indiqués pour certaines régions ou certains CISSS/CIUSSS. Le reportage cite le cas d'une dame et de son mari qui sont en attente depuis plus de deux ans.

En réponse, le ministre « promet une meilleure accessibilité avec les guichets d'accès pour voir un médecin spécialiste qui seront implantés cette année. »

Selon le porte-parole de la CAQ, François Paradis, le ministère n'est pas au courant de la situation.

Mais une petite phrase en milieu de reportage est sans doute plus lourde de sens qu'elle n'y paraît : « Des patients se sentent poussés vers le privé où l'accès n'est pas toujours facile non plus. »

La semaine dernière, un de ces patients m'envoyait justement une lettre, me faisant part de son problème personnel, mais aussi de sa réflexion sur ce qui se passe en santé:

« Il y a une semaine, je me suis présenté à une clinique médicale à Laval. Étant référé par mon médecin, j'ai alors présenté à la secrétaire ma requête pour une consultation avec un dermatologue. Ne prenant même pas la peine de lire la requête, la secrétaire m'annonça qu'il n'y avait plus de place. Je lui demandai alors à quel moment il serait possible de prendre un rendez-vous. Avec un sourire navré, la dame m'annonça qu'elle ne pouvait me le dire. " Et pourquoi?", demandai-je. La secrétaire me regarda un instant, puis m'informa que le ministre Barrette a décidé de couper dans les plages de rendez-vous des dermatologues: s'ils voulaient prendre plus de patients, ils n'auraient d'autre choix que de « faire du bénévolat » (ce furent ses mots exacts). Étonné, je demandai alors pourquoi une telle pratique. Elle me sourit de nouveau en disant que c'était évident: le ministre veut pousser les gens vers le privé; le gouvernement actuel pousse fortement dans cette direction. »

Jusqu'ici, la lettre était un bon exemple des 36 000 cas dénoncés par la CAQ. Mais le monsieur poursuit sa réflexion en s'éloignant de la CAQ : selon lui, le ministère et le ministre ne sont pas ignorants de la situation, bien au contraire...

« De plus en plus, un processus pernicieux s'est infiltré dans le système de santé public. Un nombre grandissant de témoignages font état de ce processus qui pousse certains intervenants en poste à pousser les patients vers les cliniques privées. Ce processus est pernicieux car il contribue à un démantèlement hypocrite d'un droit que les citoyens du Québec se sont démocratiquement donné: le droit à un système de santé universel. Malheureusement, ces dernières années, deux médecins corporatistes se sont servis de leur levier de pouvoir pour effectuer des attaques pernicieuses, des attaques qui passent souvent sous les radars car elles sont accomplies par l'intermédiaire d'acteurs (souvent des cadres

d'hôpitaux) qui mettent une pression indue sur les travailleurs du système de la santé en les obligeant à aiguiller les patients vers des cliniques privées. Malheureusement, ces intervenants ne sont pas chauds à exposer leur témoignage par peur de représailles.

Le ministre Couillard et le ministre Barrette sont de cette mouvance: des médecins corporatistes. Ce n'est un secret pour personne que Couillard s'est investi personnellement dans des cliniques privées. Et ça ne prend pas une lumière pour constater que Barrette pousse vers la privatisation en donnant, entre autres, aux médecins le droit de s'incorporer.

Depuis que le gouvernement Couillard est au pouvoir, ce type d'expériences s'est multiplié. Il serait essentiel de savoir combien de cliniques et de services médicaux ont passé depuis deux ans du côté du privé. Couillard et Barrette ne peuvent plus cacher leur agenda corporatiste étant eux-mêmes associés à cette mouvance.

Comme mentionné, ce processus est un processus destructeur d'un bien commun fondamental: l'accessibilité à un système de santé pour tous, peu importe notre revenu et notre statut social. Nombre de médecins s'élèvent actuellement contre cette forme de dépossession. Face aux médecins corporatistes, ils ont besoin de notre support. Sachons les reconnaître, et joignons-nous à leur lutte car la MÉDECINE N'EST PAS UNE BUSINESS: marge de profit et santé ne vont non seulement pas ensemble, ils sont en opposition. »

Ce lecteur, comme bien d'autres personnes au Québec, commence à mettre ensemble des morceaux du puzzle, et à faire ainsi apparaître non seulement les véritables problèmes, mais également leur origine, et ceux qui participent à leur développement.

Comme je l'ai déjà souligné dans une [précédente chronique](#), ces personnes ne se prononcent pas qu'à titre d'usagers et usagers du réseau public de SSS, mais comme citoyennes et citoyens du Québec qui financent le réseau public par leurs impôts et conséquemment, ont droit de parole sur sa gestion, puisqu'il s'agit de finances publiques.

Par exemple, cette autre personne qui demande : «*Quels sont les groupes informant le public et s'opposant à la hausse de rémunération des médecins au Québec? Tellement de gens s'indignent et personne n'a de voix ni de pouvoir? Aussi, est-ce que Philippe Couillard et Barrette sont en conflit d'intérêts en faisant ces choix?...* »

Selon vous, est-ce que poser la question, c'est y répondre?...

Jacques Benoit.